

Revue professionnelle de l'Information-Documentation  
pour les professeur-e-s documentalistes de  
l'Enseignement Agricole

**Revue GAP&Doc N°8**  
**Janvier 2026**

**Intelligences  
artificielles  
génératives**



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# EDITO

Ce huitième numéro de la revue GAP&DOC revêt une forme particulière. En effet, des changements dans les moyens alloués aux GAP ne nous permettent plus d'envisager la poursuite des travaux du GAP Documentation en maintenant son niveau d'exigence en matière d'offre de formation et de production de ressources pédagogiques. Le GAP documentation a 20 ans d'existence. Il a impliqué 15 professeur-es-documentalistes, 3 inspecteur-trices, 4 formateurs-trices ENSFEA, 2 enseignants chercheurs associés. Il est à l'origine de nombreuses actions de formation et compte un grand nombre de productions pédagogiques :

Pour mémoire le GAP documentation c'est :  
Des productions :

Quatre ouvrages de référence sur l'enseignement de l'information documentation et l'exercice du métier de professeur-documentaliste :

- o Bepadoc, ENSFEA, 2004
- o Médiations autour du livre, Educagri éditions, 2007
- o L'éducation à l'information, Educagri éditions, 2008
- o Enseigner l'information-documentation, Educagri éditions, 2011
- o Participation au manuel scolaire, S'informer pour comprendre, Educagri éditions, 2023

- La création d'une revue professionnelle et la diffusion de 7 numéros de cette revue entre 2019 et 2025 (portant sur l'information, l'évaluation de la qualité de l'information, le paysage informationnel, la rénovation en bac pro, la rénovation en BTS, la traçabilité de l'information, le document)
- Un site WEB de référence pour les professeur-es-documentalistes du public et du privé hébergeant des ressources professionnelles et pédagogiques, des références et des synthèses scientifiques (<https://documentation.ensfea.fr/>)
- Une trentaine de séances pédagogiques clés en main
- La participation à l'écriture des référentiels renouvelés

Des actions de formation :

- Animation de 50 sessions de formations régionales et nationales (DNA et IFEAP)
- Animation de 16 sessions de démultiplication des rénovations BTS et bac pro en présentiel et à distance (webinaires nationaux)

Après avoir publié 7 numéros, ce dernier numéro, plus restreint, amorce quelques pistes de réflexion sur l'intégration des systèmes d'intelligence artificielle générative dans l'enseignement de l'information-documentation sans aller jusqu'aux ressources pédagogiques. Le GAP doc dans sa composition actuelle arrêtera son activité à la fin de l'année scolaire 2025-2026. Nous regrettons sincèrement cette situation et remercions l'ensemble de la communauté des professeurs documentalistes pour l'accueil en région, les contributions et les échanges constructifs qui ont jalonné notre histoire commune.

Le GAP documentation

# Systemes d'intelligence artificielle generative

Actuellement les travaux en SIC, bien que s'intéressant à l'IA, traitent plus particulièrement des data et encore peu des concepts ou d'une approche épistémologique des IA notamment du point de vue de la production ou de la traçabilité des informations. Néanmoins le GAP propose de commencer à explorer les enjeux que soulèvent l'IA dans l'enseignement de l'information-documentation sous forme de quelques questions et de premiers éléments de réponses.

## Intelligence artificielle ou système d'intelligence artificielle ?

Selon l'INRIA (2020), « l'expression « intelligence artificielle », créée dans les années 1950, désigne le domaine de recherche qui étudie les mécanismes de l'intelligence en les modélisant avec des algorithmes et en les expérimentant avec des machines. Ces mécanismes incluent par exemple la faculté de trouver automatiquement des solutions à des problèmes, qui peut mettre en œuvre des capacités de planification, de prédiction, de contrôle, de mémorisation ou d'apprentissage. Par extension, le terme « intelligence artificielle » est souvent utilisé pour désigner des algorithmes simulant ou ayant des points communs avec certaines des capacités d'intelligence des êtres vivants ».

Aujourd'hui, le terme renvoie à des réalités très différentes et est une expression très controversée. Pour Luc Julia, « l'intelligence artificielle n'existe pas, » il préfère le terme « d'intelligence augmentée » dont le but est d'aider « des êtres intelligents à avoir plus de capacités et à être les meilleurs dans des domaines spécifiques ».

D'autres auteurs dénoncent un terme qui relève du marketing, ce qui amène certains chercheurs à lui préférer le terme d'apprentissage automatique (Crawford, 2021). Lorsqu'il fait référence à des outils, ce terme rassemble des gammes de technologies très différentes derrière un signifiant qui appelle presque immédiatement une interrogation sur la nature de l'intelligence et le statut de la vie artificielle (Cardon et Crépel, 2022).

Les institutions (Commission Européenne, OCDE) se sont penchées également sur une définition de l'IA et lui préfèrent l'expression de « système d'intelligence artificielle ». Cette expression permet d'éviter l'anthropomorphisme et met en avant la nature sociotechnique de ces outils : « un système automatisé qui, pour des objectifs explicites ou implicites, déduit, à partir d'entrées reçues, comment générer des résultats en sortie tels que des prévisions, des contenus, des recommandations ou des décisions qui peuvent influencer sur des environnements physiques ou virtuels ». Enfin, se référer à la notion de système permet de distinguer les outils en eux-mêmes de la discipline scientifique. Dans son ouvrage Intelligence artificielle, Intelligence humaine, Daniel Andler (2023) pousse plus loin cette distinction. Il insiste sur la nécessité de distinguer trois ensembles trop souvent confondus :

- Les institutions et la discipline de recherche
- Ce que l'IA vise et ce qu'elle produit
- Les systèmes d'intelligence artificielle qu'il renomme les systèmes artificiels d'Intelligence –, c'est-à-dire des outils conçus pour résoudre des problèmes posés par les humains, dans des champs tels que le diagnostic médical, la traduction automatique, la gestion d'ensembles complexes, militaires, logistiques, etc.

Ainsi, au regard des controverses sémantiques, il nous semble pertinent de réserver le terme intelligence artificielle à la discipline et de privilégier celui de système d'intelligence artificielle dès qu'il s'agit d'outils mobilisant des algorithmes.

**Quels sont les principes fondamentaux à respecter dans l'usage des SIAG ?** (exemple de la charte du bon usage des IA génératives à l'Université de Toulouse )

**1. Transparence :** L'utilisation de l'IAG doit être déclarée et expliquée. Les sources de données et les algorithmes employés doivent être précisés.

**2. Équité et non discrimination :** L'IAG ne doit pas créer ou renforcer des discriminations. Il faut éviter les biais dans les données et les modèles employés qui nuisent à l'équité. Il faut assurer l'égalité d'accès aux ressources et aux outils d'IA pour tous les membres de la communauté. Il faut utiliser l'IAG de façon à être équitable et inclusif.

**3. Responsabilité :** Les utilisateurs sont responsables de leur usage de l'IAG. Comme tout assistant, il se base sur des sources qui peuvent être erronées ou même imaginaires d'où les biais (dû à leurs concepteurs) et les hallucinations dans les réponses.

**4. Intégrité académique :** L'IAG ne doit pas compromettre l'authenticité du travail académique. L'IAG peut être une opportunité en aidant au développement et à l'innovation ou une menace en ne respectant pas l'éthique dans son utilisation et en se substituant aux capacités intellectuelles de l'étudiant ou de l'agent.

**5. Protection des données :** Les informations personnelles doivent être protégées. Il faut être très prudent en ne lui transmettant que des données publiques et qui n'ont aucun caractère de confidentialité. Il faut avoir conscience que les données fournies à l'outil d'IAG sont transmises à des systèmes hébergés hors de l'Université qui peuvent les réutiliser dans d'autres contextes. Ainsi, il ne faut en aucun cas utiliser de noms de personnes, de données personnelles ou stratégiques permettant d'identifier l'université lors de l'utilisation de l'IA. Des solutions souveraines, comme celles développées par le CROCC (isdm-chat) ou par l'Université de Rennes (Ragarenn), permettent de manipuler des données sensibles en toute sécurité. Ces options souveraines viennent compléter les offres des entreprises commerciales, qu'elles soient gratuites ou payantes, en offrant un contrôle accru et une meilleure protection pour des données cruciales.

**6. Développement des compétences :** L'IAG doit compléter, non remplacer, l'apprentissage humain. Les outils d'IAG doivent être vus comme des assistants dans les activités universitaires et non comme de substituts au travail et à l'implication de chacun.

Ils ne doivent pas être un frein à la formation de l'esprit d'analyse, de synthèse et de critique. Il faut d'abord apprendre à penser sans les machines.

## Pourquoi parle-t-on de système d'IA et quelles différences avec les SID ?

Un des problèmes récurrents est l'utilisation du terme d'IA qui réfère à une discipline scientifique (l'informatique), et au-delà cela questionne l'usage du terme «intelligence» qui ne paraît pas adéquat. C'est pourquoi comme nombre d'auteurs nous suggérons plutôt d'utiliser l'expression système d'IA qui réfère plus à des outils et à des institutions.

### L'IA peut-elle être un système d'information ?

Cette question nous a paru intéressante à traiter car elle amène des pistes pédagogiques. En effet enseigner le système d'information permet de participer à la construction de pratiques informationnelles expertes et de contribuer à la connaissance globale du paysage informationnel. On pourrait la considérer comme un système d'information où des informations dormantes (stock de connaissances « connus ») sont collectées à base d'algorithmes (porteur d'une logique de sélection et d'organisation des informations), traitées et organisées de manière programmée (du point de vue de l'informatique : data processing<sup>1</sup>). En réponse à une requête d'un utilisateur (formalisée sous forme de prompt) le système produit et diffuse ainsi une information agglomérée dont le sens est activé à réception par l'utilisateur en réponse à un besoin.

### Que devient le document ?

Le document ne disparaît pas, les informations sont inscrites sur des mémoires informatiques au moins sur un temps donné.

### Peut-on évaluer la qualité d'une information ?

Identification : difficile de repérer les éléments d'identification des informations agglomérées (encore plus lorsqu'il s'agit d'hallucinations), il est nécessaire de le demander (re-prompt).  
Fiabilité : vérification des références (manuellement) constituantes de l'agglomérat, lorsque cela est possible. L'IA peut potentiellement générer des références totalement imaginaires, y compris des textes règlementaires inventés de toute pièce. La vigilance et la vérification sont donc fondamentales.  
Pertinence : vérifier l'adéquation au besoin jusqu'à satisfaction.

**Nécessité de maîtriser les contenus produits pour pouvoir les évaluer.**

---

1 data processing : procédé informatique qui comprend les opérations menées sur la data de sa collecte jusqu'à sa valorisation, son exposition et son exploitation.

## **Peut-on retracer l'information ?**

Difficilement mais cela dépend des outils, cela nécessite de demander les références utilisées afin de le préciser dans la production finale.

## **Peut-on situer l'intelligence artificielle dans le paysage informationnel ?**

L'information produite par un SIAG est située dans le contexte de production commercial.

## **Comment caractériser la situation de communication avec l'IA et peut-on parler d'intention pour l'intelligence artificielle ?**

Dans l'usage des IA il y a une forme de simulation de la situation de communication, pourtant « ne se centrer que sur la production d'hallucination ou d'« erreurs » générées par les systèmes peut conduire à occulter ce qui se joue d'un point de vue info-communicationnel dans le dialogue homme-machine ». En effet, si nous considérons que toute situation de communication implique un émetteur qui produit de l'information dans un contexte particulier et avec une intention particulière et un récepteur qui la reçoit et construit du sens à partir de cette information (Meyriat, 1983), nous pouvons nous interroger sur la nature même de l'émetteur, de ses intentions et des informations produites par les systèmes d'IA générative.

Pouvons-nous parler d'ailleurs d'émetteur quand il s'agit d'une machine et par-là même pouvons-nous considérer l'information produite à l'aide d'un système d'intelligence artificielle générative comme une information ? Car d'un point de vue purement formel le résultat n'est qu'une suite successive non intelligible et dépourvue de sens de caractères obtenus à partir de gigantesques corpus d'informations hétérogènes à tous les points de vue. Le système réalise en effet des synthèses, des agglomérats de plusieurs parties ou parcelles d'informations pour en produire une nouvelle sous-forme d'agglomérat.

Ainsi, le rôle des systèmes d'IA génératives serait de générer mathématiquement une information à partir des informations qui figurent dans sa base de données, une forme d'information sur « ces informations ». La distinction qu'effectue Jeanneret (2011) entre information-1 et information-2 est à ce titre éclairante, la première relevant du « pouvoir de calcul » et la seconde étant une information sociale relevant du « besoin de sens » (p. 65).

Cette distinction nous permet par ailleurs d'apporter un éclairage sur la question de l'intentionnalité évoquée précédemment.

En effet, « le dialogue authentique nécessite d'accéder aux intentions communicatives de l'interlocuteur » ce qui n'est pas à la portée des grands modèles de langage « qui n'ont pas la moindre idée de ce qu'est une intention ou de ce qu'est communiquer » (Andler, 2023, p. 166). Ce qui fait la particularité des systèmes c'est leur capacité à fournir des représentations numériques de l'information (information-1) mais seul l'utilisateur pourra agir sur la machine au travers des informations (-2) qu'un utilisateur lui donnera en entrée.

Ainsi, « si le traitement machinique évacue la question du sens et l'activité d'interprétation, celles-ci sont omniprésentes en « amont » ou en « aval » de l'informatisation » (Jeanneret, 2011, p. 65) : tout comme il y a en amont des scientifiques, des techniciens qui contribuent à mettre en place le modèle, à représenter numériquement l'information et à entraîner ce modèle, il y a en aval des utilisateurs qui de par les informations qu'ils échangent avec le modèle participent également à son entraînement » (Canizares, 2024).

## Peut-on caractériser le genre d'information ?

A priori non, c'est-à-dire au moment de l'émission car l'information produite par un système d'intelligence artificielle est purement statistique et ne résulte d'aucune situation de communication précise. Elle reste la synthèse calculatoire d'informations avec lesquelles le système a été entraîné et dont on ne peut déterminer ni la durée de vie ni l'utilité. A posteriori oui en fonction de l'usage, à réception.

## Que devient la question de l'information ?

L'information reste centrale et sa définition reste opérante même si l'évaluation de sa qualité est difficile voire impossible du fait de son traitement et de son organisation programmée et des conditions de sa production automatisée et de la difficulté à expliquer le fonctionnement des algorithmes.

## Quelles compétences informationnelles seront nécessaires ?

Nous pouvons citer (sans exhaustivité) :

Rédaction de prompt en lien avec l'analyse du besoin d'information.

Rédaction de prompt en documentation (ex demander les références).

Importance de l'utilisation éthique (citer production par IA en reportant les références).

Développer des pratiques informationnelles expertes.

## Bibliographie

Alombert, A. (2025). De la bêtise artificielle. Editions Allia.

Andler, D. (2023). Intelligence artificielle, intelligence humaine : la double énigme. Gallimard.

Broudoux, E., & Ihadjadene, M. (2020). Autorités numériques, médias et réseaux sociaux : Introduction. *Études de communication—Langages, information, médiations*, (55), 7-14. <https://doi.org/10.4000/edc.10612>

Cardon, D. (2015). A quoi rêvent les algorithmes : Nos vies à l'heure des bigdata. S.l.: Seuil.

Cardon, D., Parasie, S., & Ricci, D. (2023). Atlas du numérique [Carte]. Presses de Sciences Po.

Cardon, D., Cointet, J.-P., & Mazières, A. (2018). La revanche des neurones : L'invention des machines inductives et la controverse de l'intelligence artificielle. *Réseaux*, n° 211(5), 173-220. <https://doi.org/10.3917/res.211.0173>

Crawford, K., & Bury, L. (2023). Contre-atlas de l'intelligence artificielle : Les coûts politiques, so-

ciaux et environnementaux de l'IA. Éditions Zulma.

Crépel, M., & Cardon, D. (2022). Robots vs algorithmes: Prophétie et critique dans la représentation médiatique des controverses de l'IA. *Réseaux*, 232233(2), 129-167. <https://doi.org/10.3917/res.232.0129>

Devillers, L. (2020). *Les robots émotionnels : Santé, surveillance, sexualité et l'éthique dans tout ça ?* Paris: Éditions de l'Observatoire.

Devillers, L. (2023). Les systèmes d'Intelligence Artificielle et le langage. *Enjeux d'éthique. Raison présente*, 228(4), 65-72.

Ganascia, J.-G. (2019). *Le mythe de la singularité : Faut-il craindre l'intelligence artificielle ?* Éditions Points.

#GTnum – Éducation, numérique et recherche. (2025). *Éducation, numérique et recherche*. <https://edunumrech.hypotheses.org/tag/gtnum>

Grinbaum, A., Chatila, R., Devillers, L., Martin, C., Kirchner, C., Perrin, J., et Tessier, C. (2023). *Systèmes d'intelligence artificielle générative : Enjeux d'éthique [Rapport, Comité national pilote d'éthique du numérique]*. <https://cea.hal.science/cea-04153216>

Julia, L., & Khayat, O. (2019). *L'intelligence artificielle n'existe pas*. First éditions.

Lez, A., Dubé, E., & Beaulieu, M. (2023). *Évaluer à l'ère des IA : Combattre la bête ou l'appivoiser ?* Service de soutien à la formation, Université de Sherbrooke. [https://www.usherbrooke.ca/ssf/fileadmin/sites/ssf/Enseignement/ia/Evaluer\\_ere\\_IA-V1-3.pdf](https://www.usherbrooke.ca/ssf/fileadmin/sites/ssf/Enseignement/ia/Evaluer_ere_IA-V1-3.pdf)

Perret, A. (2024). *ChatGPT et l'indifférence à la vérité*. Disponible sur : <https://www.arthurperret.fr/blog/2024-06-21-chatgpt-et-l-indifference-a-la-verite.html>

Petit, L. (2022). La rencontre de l'Intelligence artificielle (IA) et de l'esprit critique (EC) : Nouveaux enjeux ? nouvelle formation ? *Communication, technologies et développement*, (12). <https://doi.org/10.4000/ctd.8256>

Petit, L. (2021). Les sciences humaines et sociales (Shs) et les sciences de l'information et de la communication (Sic) aux défis de l'IA. *Communication, technologies et développement*, 10. <https://doi.org/10.4000/ctd.4475>

Mesguich, V. (2024). *Rechercher l'information stratégique sur le web : Sourcing, veille et analyse à l'heure de l'IA (3e éd)*. De Boeck supérieur ADBS.

Vangrunderbeeck, P. (coord.). (2024). *Intégrer l'IA générative dans les stratégies pédagogiques*. Louvain Learning Lab (LLL).